



Les engagements pris par le site et les obligations des visiteurs

La Ville de Loudun s'engage à mettre en œuvre tous les moyens listés ci-dessous pour garantir la sécurité des visiteurs à la Collégiale Sainte-Croix

- 1 - La mise à disposition de gel hydro alcoolique et de savon à l'entrée et à la sortie des visiteurs ainsi que dans les sanitaires
- 2 - Le port du masque obligatoire pour tous les visiteurs à partir de 11 ans
- 3 - Le parcours de visite a été adapté pour éviter au maximum les croisements de visiteurs
- 4 - Un plan d'hygiène renforcé est en place pour lutter activement et fréquemment contre la présence éventuelle du virus
- 5- Une jauge de 30 personnes simultanées maximum sur le site a été établie pour respecter les distances entre les visiteurs

La Ville de Loudun demande à ses visiteurs de participer activement à minimiser le risque en respectant les obligations suivantes :

- 1- Respecter les gestes barrières sur l'ensemble du site, en particulier la distance physique de 1m dans l'accueil et dans l'ensemble de la salle d'exposition
- 2- Se désinfecter les mains en entrant et en sortant du site
- 3- Porter un masque (sauf pour les enfants de moins de 11 ans)
- 4- Ne pas venir en groupe de plus de 10 personnes (que ce soit famille, amis ou groupes constitués)
- 5- respecter le parcours de visite à sens unique matérialisé au sol dans l'espace d'exposition
- 6- temporiser votre entrée dans les sanitaires (1 personne à la fois)
- 7- Ne pas toucher les œuvres d'art exposés et les livres d'artistes présentés

Nous vous remercions pour votre visite et pour l'attention et le respect que vous portez à ces mesures !